

Pourquoi des séances publiques d'information avant les Conseils à Bougy-Villars?



Bougy-Villars soigne sa communication.

Question du jour La Municipalité de Bougy-Villars a décidé, en tout début de législature, d'organiser des séances d'information publiques afin de présenter les objets soumis au Conseil général. Quels en sont les objectifs?

Cela remonte à 2016. En tout début de législature, le nouvel exécutif de Bougy-Villars a institué un mode de faire inhabituel dans le District de Morges. La Municipalité a décidé d'organiser des séances d'information publiques... avant le Conseil général. Le but? Présenter à la population les objets qui seront votés par les conseillers généraux. «On a estimé qu'il manquait quelque chose à notre communication et que ce n'était pas en envoyant des informations par écrit qu'on allait intéresser la population aux discussions du Conseil», explique le syndic François Calame.

Quelque temps avant les séances du délibérant, la population est invitée à assister à la même présentation des préavis dont bénéficieront les conseillers en assemblée – sachant que ces derniers les ont déjà reçus par poste ou mail. Par exemple, au menu de ce mercredi soir: une présentation du budget et des statuts d'une association intercommunale, deux objets qui seront votés le 7 décembre. Les habitants avaient été informés, comme les fois précédentes, par le biais d'un tous-ménages.

Une «répétition générale»

«L'objectif est de donner toutes les explications nécessaires de façon complète et en toute transparence, et d'expliquer à la population quel est le travail de la Municipalité. Par contre, l'idée n'est pas de faire un débat. Pour l'exécutif, c'est une occasion de faire une répétition générale avant le Conseil. Les habitants nous posent parfois des questions auxquelles on n'avait pas pensé. Cela améliore les séances du délibérant, les décisions sont prises plus sereinement, en toute connaissance de cause», estime le syndic.

La soirée se termine par un apéro, ce qui permet de poursuivre le débat, cette fois-ci, de façon informelle et de nouer des relations entre Bodzérans. Certains conseillers vont même jusqu'à assister aux deux séances, selon le syndic. L'initiative a un succès variable selon les objets. «Nous avons eu entre sept et une quarantaine de participants quand il s'est agi d'évoquer le projet d'auberge, observe François Calame. Mais quel que soit le taux de participation, on tient à ces séances d'information, c'est très important à nos yeux, c'est un très bon outil pour communiquer et pour expliquer à la population quel est le travail de la Municipalité.»